



Prangins, le 30 avril 1980.

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No. 30/80

Boucllement des comptes de l'exercice 1979

Délégué municipal: M.Marcel Narbel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les comptes de l'exercice 1979 ont été portés à la connaissance de la Municipalité lors des séances des 14 et 28 avril 1980. Elle les a approuvés et vous les soumet par le présent préavis en vue de leur adoption par votre autorité.

Tous les chiffres qu'il contient sont exprimés en milliers de francs. L'ordre dans lequel ces comptes sont présentés et commentés est le suivant:

- 1.- Comparaison des bilans 1979/1978
 - 1.1 Commentaires concernant l' A C T I F
 - 1.2 Commentaires concernant le P A S S I F
- 2.- Comparaison des comptes d'exploitation: 1979/Budget/1978
 - 2.1 RECETTES 1979/Budget/1978
 - 2.11 Analyses des RECETTES
 - 2.2 DEPENSES 1979/Budget/1978
 - 2.21 Analyses des DEPENSES
 - 2.22 Résultat d'exploitation
- 3.- Recettes fiscales
 - 3.1 Commentaires sur les recettes fiscales
- 4.- Compte de Profits et Pertes 1979/1978
 - 4.1 Commentaires au Compte de PP
- 5.- Remarques générales
- 6.- Conclusion

* * * * *

1.- Comparaison des bilans au	31.12.79	31.12.78	Différences
<u>ACTIF</u>			
Caisse	1,2	0.5	+ 0.7
Chèques postaux	4.0	166.8	- 162.8
BCV c/c	6.4	-.-	+ 6.4
CFV c/c	2.6	-.-	+ 2.6
UBS c/c	2.4	-.-	+ 2.4
Débiteurs	85.3	95.2	- 9.9
Recette de l'Etat	1.753.7	1.231.6	+ 522.1
Sous-total (disponibilités)	1.855.6	1.494.1	+ 361.5
Titres	196.0	196.0	-.-
Immeubles Productifs	1.674.4	1.674.4	-.-
Immeuble Improductif	-.-	-.-	-.-
Collège	-.-	2.996.1	- 2.996.1
Mobilier	-.-	-.-	-.-
Réseau d'eau	-.-	-.-	-.-
Sous-Total (immobilisés)	1.870.4	4.866.5	- 2.996.1
Total général	3.726.0	6.360.6	- 2.634.6

1.1 Commentaires concernant l'Actif

Le sous-total relatif aux disponibilités fait apparaître une amélioration de 361.8 qui provient essentiellement du solde dû par la Recette de l'Etat. A fin 1978 cette instance avait d'ailleurs fait un versement dans les derniers jours de l'exercice sur notre compte de chèques postaux d'où la différence en moins sur ce compte.

Au chapitre des immobilisations, la seule différence à signaler, mais elle est de taille, est la disparition du compte Collège. Le résultat de l'exercice 79 (voir plus loin) nous a, en effet, permis d'en amortir le solde.

<u>PASSIF</u>	31.12.79	31.12.78	Différences
Créanciers	597.6	422.2	+ 175.4
BCV c/ordinaire	-.-	267.5	- 267.5
CFV c/ordinaire	-.-	291.0	- 291.0
UBS c/ordinaire	-.-	168.7	- 168.7
BCV emprunt consolidé	600.0	615.9	- 15.9
UBS emprunt consolidé	600.0	606.4	- 6.4
VAUDOISE ASSURANCES emprunt consol.	400.0	400.0	-.-
VAUDOISE ASSURANCES emprunt consol.	500.0	-.-	+ 500.0
CFV hyp. immeuble de la Place	39.3	40.3	- 1.0
Sous-total (dettes)	2.736.9	2.812.0	- 75.1

<u>PASSIF</u> (suite)	31.12.79	31.12.78	Différences	
Sous-total (report)	2.736.9	2.812.0	-	75.1
Provision pour grands travaux	475.0	440.0	+	35.0
Amortissement Collège	-.-	2.500.0	-	2.600.0
Capital Bourse des Pauvres	332.8	332.8		-.-
Capital ou fortune nette	181.3	175.8	+	5.5
Sous-total	989.1	3.548.6	-	2.559.5
Total général	3.726.0	6.360.6	-	2'634.6

1.2 Commentaires concernant le Passif

L'endettement est resté pratiquement stable (- 75.1). Il convient de relever que nous avons pu consolider 500.- auprès de la Vaudoise Assurances au taux particulièrement avantageux de $3 \frac{3}{4}$ %. Cette opération a été réalisée à fin juillet, soit juste avant que les taux d'intérêt ne commencent à remonter.

Le compte amortissement du Collège disparaît en 1979 vu l'amortissement total de cet objet comme déjà relevé plus haut.

La provision pour grands travaux a été complétée de 35.-. Elle couvre une partie seulement des crédits restant ouverts à la date du bouclage.

2.- Comparaison des comptes d'exploitation: 1979 / Budget / 1978

2.1 RECETTES

	1979	Budget	1978	Différences	
				s/budget	s/1978
103 Recettes diverses	0.5	0,5	0.2	-.-	+ 0.3
105 Service social	2.7	3.0	3.2	- 0.3	- 0.5
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	3.2	3.5	3.4	- 0.3	- 0.2
201 Intérêts créances	10.3	10.0	10.3	+ 0.3	-.-
202 Impôts	2.422.8	2.150.0	2.002.2	+ 272.8	+ 420.6
203 Droits mutations + gains immob.	397.9	200.0	183.1	+ 197.9	+ 214.8
205 Protection civile	0.3	0.0	8.3	+ 0.3	- 8.0
<u>FINANCES</u>	2.831.3	2.360.0	2.203.9	+ 471.3	+ 627.4

	1979	Budget	1978	Différences		
				s/budget	s/1978	
301 Bâtiments	99.1	100.0	62.9	-	0.9	+ 36.2
302 Terrains & Forêts	17.4	15.0	13.6	+	2.4	+ 3.8
303 Port	53.9	50.0	48.8	+	3.9	+ 5.1
304 Eau, abonnements	66.5	55.0	56.8	+	11.5	+ 9.7
305 Eau, prises	73.8	80.0	112.0	-	6.2	- 38.2
<u>BATIMENTS & DOMAINES</u>	<u>310.7</u>	<u>300.0</u>	<u>294.1</u>	<u>+</u>	<u>10.7</u>	<u>+ 16.6</u>
401 Bureau technique	16.5	20.0	18.1	-	3.5	- 1.6
402 Chaussées	9.4	9.0	10.4	+	0.4	- 1.0
403 Travaux divers	6.1	0.0	0.0	+	6.1	+ 6.1
404 Verres récupérés	1.8	1.5	1.6	+	0.3	+ 0.2
405 Egouts, canalisations	100.6	110.0	118.7	-	9.4	- 18.1
406 STEP - épuration	106.9	120.0	131.7	-	13.1	- 24.8
407 Eclairage public	75.2	75.0	73.3	+	0.2	+ 1.9
<u>TRAVAUX ET VOIRIE</u>	<u>316.5</u>	<u>335.5</u>	<u>353.8</u>	<u>-</u>	<u>19.0</u>	<u>- 37.3</u>
501 Police	7.9	6.0	7.5	+	1.9	+ 0.4
502 Feu	78.5	70.0	69.6	+	8.5	+ 8.9
<u>POLICE & HYGIENE</u>	<u>86.4</u>	<u>76.0</u>	<u>77.1</u>	<u>+</u>	<u>10.4</u>	<u>+ 9.3</u>
602 Bâtiments scolaires	4.2	4.0	4.4	+	0.2	- 0.2
604 Instruction publique	19.8	16.0	15.9	+	3.8	+ 3.9
<u>INSTRUCTION PUBLIQUE</u>	<u>24.0</u>	<u>20.0</u>	<u>20.3</u>	<u>+</u>	<u>4.0</u>	<u>+ 3.7</u>
701 <u>TRANSPORTS PUBLICS</u>	<u>8.0</u>	<u>0.0</u>	<u>10.0</u>	<u>+</u>	<u>8.0</u>	<u>- 2.0</u>
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>3.580.1</u>	<u>3.095.0</u>	<u>2.962.6</u>	<u>+</u>	<u>485.1</u>	<u>+ 617.5</u>

2.11 Analyse des Recettes

La presque totalité des différences constatées par rapport au budget ou à l'année 1978 provient des rentrées fiscales. Voir à ce sujet le chapitre 3.

2.2 <u>DEPENSES</u>	1979	Budget	1978	Différences	
				s/budget	s/1978
1001 Conseil communal	12.5	15.0	14.7	-	2.5 - 2.2
1002 Administ. communale	138.0	145.0	130.6	-	7.0 + 7.4
1003 Frais généraux divers	69.9	50.0	60.5	+	19.9 + 9.4
1004 Subsidés, cotisations	6.5	7.0	6.6	-	0.5 - 0.1
1005 Service social	97.3	120.0	112.9	-	22.7 - 15.6
1006 Assurances	33.2	33.0	26.9	+	0.2 + 6.3
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	357.4	370.0	352.2	-	12.6 + 5.2
2001 Intérêt des dettes	84.4	125.0	91.1	-	40.6 - 6.7
2002 Impôts	2.9	15.0	2.5	-	12.1 + 0.4
2004 Assistance publique	86.1	92.0	43.3	-	5.9 + 42.8
2005 Protection civile	18.0	53.0	25.6	-	35.0 - 7.6
<u>FINANCES</u>	191.4	285.0	162.5	-	93.6 + 28.9
3001 Bâtiments	54.0	80.0	65.7	-	26.0 - 11.7
3002 Terrain & forêts	50.0	25.0	18.3	+	25.0 + 31.7
3003 Port	63.3	35.0	37.6	+	28.3 + 25.7
3004 Eau	94.0	75.0	110.2	+	19.0 - 16.2
<u>BATIMENTS & DOMAINES</u>	261.3	215.0	231.8	+	46.3 + 29.5
4001 Bureau technique	69.4	30.0	22.7	+	39.4 + 46.7
4002 Chaussées	67.5	50.0	74.6	+	17.5 - 7.1
4003 Travaux divers	120.3	100.0	81.6	+	20.3 + 38.7
4004 Voirie	66.9	80.0	76.7	-	13.1 - 9.8
4005 Egouts, canalisations	66.6	20.0	1.6	+	46.6 + 65.0
4006 Station épuration	48.6	50.0	61.3	-	1.4 - 12.7
4007 Eclairage	20.5	40.0	30.4	-	19.5 - 9.9
<u>TRAVAUX ET VOIRIE</u>	459.8	370.0	348.9	+	89.8 + 110.9
5001 Police	61.7	65.0	63.9	-	3.3 - 2.2
5002 Feu	45.0	35.0	55.2	+	10.0 - 10.2
<u>POLICE & HYGIENE</u>	106.7	100.0	119.1	+	6.7 - 12.4
6001 Cultes	13.2	10.0	5.4	+	3.2 + 7.8
6002 Bâtiments scolaires	121.5	100.0	97.2	+	21.5 + 24.3
6003 Adm. scolaire	21.5	20.0	19.5	+	1.5 + 2.0
6004 Instruction publique	531.8	500.0	487.3	+	31.8 + 44.5
6005 Matériel scolaire	42.3	30.0	38.2	+	12.3 + 4.1
<u>INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES</u>	730.3	660.0	647.6	+	70.3 + 82.7
7001 <u>TRANSPORTS PUBLICS</u>	72.6	40.0	63.0	+	32.6 + 9.6
<u>TOTAL GENERAL</u>	2.179.5	2.040.0	1.925.1	+	139.5 + 254.4

RECAPITULATION	1979	Budget	1978	Différences	
				s/budget	s/1978
Recettes	3.580.1	3.095.0	2'962.6	+ 485.1	+ 617.5
Dépenses	2.179.5	2.040.0	1.925.1	+ 139.5	+ 254.4
<u>Excédent de recettes</u>	<u>1.400.6</u>	<u>1.055.0</u>	<u>1.037.5</u>	<u>+ 345.6</u>	<u>+ 363.1</u>

2.21 Analyse des Dépenses (principales différences par rapport au budget)

No. du compte

- 1003 Dépassement de 19.9: achat d'un photocopieur 8.9, frais d'avocat, 5.0 et frais d'arbitrage 7.5.
- 1005 Economie de 22.7: participation au financement de l'AVS, moins élevée que prévu.
- 2001 Economie de 40.6: baisse des taux d'intérêts + endettement moyen 2.265.0 au lieu des 2.500.0 prévus.
- 2002 Economie de 12.1: la facture pour rétrocession d'impôts à la source ne nous est pas parvenue.
- 2005 Economie de 35.0: les subventions communales sont moins importantes et les frais pour Aubonne et PC Nyon ne nous ont pas encore été facturés.
- 3001 Economie de 26.0: les frais d'entretien ont été moins élevés que prévu.
- 3002 Dépassement de 25.0: les divers travaux qui ont dû être entrepris à Promenthoux sont à l'origine de cette différence.
- 3003 Dépassement de 28.3: les frais de sondage et d'étude de 10.0, la réparation de la digue de 13.6 et l'achat d'un bateau pour le garde-port de 7.3 sont les principales causes de ce dépassement.
- 3004 Dépassement de 19.0: des achats d'eau de secours plus importants qu'en 1978, 35.4 contre 28.5, ainsi que la pose d'une clôture aux réservoirs 10.1, sont à l'origine de ce dépassement.
- 4001 Dépassement de 39.4: les frais d'étude Zschokke 9.8, l'établissement de plans au 1:2500 pour le réseau d'eau 21.0 et les égouts 21.0, ont provoqués cette différence.
- 4002 Dépassement de 17.5: la réfection provisoire qu'il a fallu faire au Chemin de la Redoute a coûté 19.3
- 4003 Dépassement de 20.3: le salaire de M.Perret précédemment débité partiellement au Port, l'a été entièrement sur ce compte d'où l'écart.
- 4004 Economie de 13.1: les frais de ramassage des ordures ont augmenté de 2.6, par contre il y a en moins d'autres frais.
- 4005 Dépassement de 46.6: lors de l'établissement du budget 1980, nous avons signalé une facture Amaudruz pour les années 76 à 78. Elle a finalement été comptabilisée par 58.9 dans ce compte en 1979, d'où ce dépassement.
- 4007 Economie de 19.5: les frais d'extension prévus par 25.0 n'ont pas été utilisés.
- 5002 Dépassement de 10.0: une facture de 11.5 pour adduction d'eau au lotissement Thalmann a été débitée dans ce compte.
- 6002 Dépassement de 21.5: les achats de mazout ont coûté 29.4 en 1979 contre 17.9 en 1978. Les fenêtres de l'ancien collège ont en outre été changées coût 10.6.

6004 Dépassement de 31.8: la plupart des postes compris dans ce compte ont augmenté. En voici la comparaison par rapport à 1978:

	<u>1979</u>	<u>1978</u>	<u>Différences</u>	
Corps enseignant	262.8	236.4	+	26.4
Transport élèves	11.1	8.9	+	2.2
Economie familiale	3.6	3.0	+	0.6
Orientation professionnelle	3.7	3.7		-.-
Classe développement	10.5	11.2	-	0.7
Primaire supérieure Nyon	48.2	41.2	+	7.0
Primaire supérieure Gland	1.8	26.0(2 ans)	-	24.2
Collège de Nyon	125.8	98.0	+	27.8
Enseignement profess.obl.	44.2	41.2	+	3.0
Enseignement spécialisé	20.1	17.3	+	2.8
Divers	-.-	0.4	-	0.4
	<u>531.8</u>	<u>487.3</u>	+	<u>44.5</u>

L'augmentation constante du nombre d'élèves est à l'origine de cette croissance quasi générale des frais. Nous avons actuellement

65 élèves en classes enfantines = 3 classes
 200 " " " primaires = 10 classes
 28 " " " prim. supérieure
 68 " au collège secondaire, soit au total

361 élèves pour une population de 2000 habitants. Cela fait donc 18% de la population en âge de scolarité. Ce chiffre est particulièrement élevé par rapport à la moyenne cantonale qui se situe aux environs de 15%. Le boom de la construction qui sévit actuellement à Prangins donne à penser que ces chiffres vont encore croître ces prochaines années.

6005 Dépassement de 12.3: Les achats de mobilier scolaire pour l'équipement d'une nouvelle classe et la reconstitution d'une réserve sont à l'origine de ce dépassement.

2.22 Résultat d'exploitation

L'amélioration de 485.1 des recettes, due essentiellement à de meilleures rentrées fiscales, se répercute bien sûr sur le résultat d'exploitation. Il faut toutefois en déduire le dépassement global des dépenses de 139.5 pour arriver à la plus-value nette de 345.6 de l'excédent de recettes par rapport au budget.

3.- Recettes fiscales	1979	Budget	1978	Différences	
				s/budget	s/1978
Personnes physiques	1.812.2		1'601.1	+ 211.1	
Personnes morales	610.6		401.1	+ 209.5	
<u>Sous-total</u>	<u>2.422.8</u>	<u>2.150.0</u>	<u>2.002.2</u>	<u>+ 272.8</u>	<u>+ 420.6</u>
<u>Taxes annuelles</u>					
Egouts *	100.6	110.	118.7	- 9.4	- 18.1
Epuration *	106.9	120.	131.7	- 13.1	- 24.8
Feu + non-pompier	74.8	70.	65.7	+ 4.8	+ 9.1
<u>Sous-total</u>	<u>282.3</u>	<u>300.</u>	<u>316.1</u>	<u>- 17.7</u>	<u>- 33.8</u>
<u>Droits de mutations:</u>					
s/ transfert	98.0		123.9	- 25.9	
s/ successions	175.8		13.2	+ 162.6	
s/gains immobiliers	124.1		46.0	+ 78.1	
<u>Sous-total</u>	<u>397.9</u>	<u>200.</u>	<u>183.1</u>	<u>+ 197.9</u>	<u>+ 214.8</u>
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>3'103.0</u>	<u>2'650.</u>	<u>2'501.4</u>	<u>+ 453.0</u>	<u>+ 601.6</u>

* y compris les taxes uniques encaissées par notre boursier, voir comptes 405 et 406.

3.1 Commentaire sur les recettes fiscales

L'année 1979 est donc la dernière année d'application de l'arrêt de progression. On constate que les déclarations d'impôt déposées début 1979 ont sensiblement amélioré nos rentrées. Le nombre de contribuables (personnes physiques) a passé de 914 à 975 soit 6.7% de plus, ce qui bien sûr joue aussi un rôle. La principale source d'augmentation se situe cependant sur les personnes morales qui progressent de 209.5 sur 1978, somme qui n'avait pas été comprise dans le budget. Rappelons qu'il est établi avant même que l'exercice taxé ne soit terminé.

La seconde source d'amélioration est constituée par les impôts que nous qualifions d'aléatoires et que nous budgetons toujours avec prudence. En 1979 les droits sur les successions ont produit 162.6 de plus qu'en 1978 et les gains immobiliers 78.1 de plus. Ce dernier poste reflète d'ailleurs les transactions qui ont pour effet de provoquer le boom de la construction déjà relevé ci-dessus.

4. Compte de Profits et Pertes

<u>AVOIR</u>	<u>1979</u>	<u>1978</u>	<u>Différences</u>
Excédent de recettes du compte d'exploitation	1'400.6	1'037.5	+ 363.1
Extourne provision pr. grands travaux au 1.01.	440.0	387.0	+ 53.0
Réévaluation taxe Oiselets	--	100.0	- 100.0

<u>Recettes diverses:</u>	<u>1979</u>	<u>1978</u>	<u>Différences</u>
Equipement eau pot., Chenalette 4.5			
Subv. s/Pavillon Fossés 4.5			
Ch. de la Tuilière 1.0			
Ch. de la Combe 7.1			
Coll. Trembley/Cure 13.5			
Coll. Carroz 5.8	36.4	36.6	- 0.2
<u>A disposition pr. amort.</u>	<u>1'877.0</u>	<u>1'561.1</u>	<u>+ 315.9</u>

DOIT

Nouvelle provision pr. grands travaux 475.		440.		
Amortiss. s/Collège 303.1		400.		
Amortiss. s/Auberge --		105.4		
Amortiss. s/Imm. Fischer --	778.1	77.6	1'023.0	- 244.9

Autres travaux ou dépenses amortisImmeubles

Auberge communale 18.2		--		
Pav. scolaire 2 classes 1.6		6.4		
Temple 372.8		--		
Stand tir Duillier 2.2	394.8	25.5	31.9	+ 362.9

Routes et Chemins

Réseau ch. communaux 119.7		--		
Accès Tour d'eau 1.9		--		
Ch. des Jaquines 155.1		0.7		
Ch. du Pélard 2,8		44.7		
Ch. de la Combe --		8.1		
Ch. des Fossés/Creux du Loup --		6.5		
Ch. de la Tuilière --		57.2		
Ch. des Oiselets --	279.5	27.9	145.1	+ 134.4

Domaines

Aménagement des Fossés 12.1		144.4		
Plan amén. Rives Lac 5.3		19.3		
Plan amén. Territoire 17.6		28.6		
Plan limite const. ch. Redoute 9.3	44.3	--	192.3	- 148.0

Eaux, égouts

Coll. Bénex-Chenalette 2.9		--		
Coll. Bertoule-Redoute-Trembley 9.0		43.0		
Coll. Banderolle-Sadex- Bessonnet 10.0		--		
Coll. Quartier Auberge --		45.9		
Réservoir d'eau + commande automatique 177.5		42.5		
Cond. eau Sadex-Rc 87.7		--		
Cond. eau Bertoule-Sadex 87.7	374.8	--	131,4	+ 243.4

<u>DIVERS</u>	<u>1979</u>	<u>1978</u>	<u>Différences</u>
Protection civile Aubonne	--	17.1	
Chaises grande salle	--	14.4	31.5 - 31.5
Exédent de Recettes viré à Capital	5.5	5.9	- 0.4
<u>Total comme à l'AVOIR</u>	<u>1'877.0</u>	<u>1'561.1</u>	<u>+ 315.9</u>

4.1 Commentaire au compte de Profits et Pertes

L'excédent de recettes (amélioré) du compte d'exploitation complété de quelques recettes diverses et de la provision pour grands travaux constituée à fin 1978 nous permet de disposer d'une somme de 1'877.0 pour procéder à des amortissements.

Cette situation est particulièrement réjouissante. Selon détail ci-dessus, nous vous proposons

a) de reconstituer une provision pour grands travaux de	475.0
b) d'amortir le solde de notre nouveau Collège par	303.1
c) d'amortir tous les grands travaux facturés au 31.12.79	.
par	1'093.4
d) virer à Capital le solde du compte de P.P.	5.5
	<u>Total</u>
	<u>1'877.0</u>

Selon l'inventaire établi par notre boursier le solde des crédits votés pour lesquels nous devons encore recevoir des factures s'élève à plus d'un million au 31.12.79. Il n'est donc pas exagéré de reconstituer une provision pour grands travaux de 475.-

5. Remarques générales

Une fois de plus nous pouvons affirmer que la situation des finances de notre Commune est très saine. L'ensemble de nos dettes à fin 1979 est resté stable par rapport à fin 1978. Toutes nos dépenses, investissements compris, ont donc été financées par les recettes de l'exercice.

Ces constatations sont particulièrement rassurantes à faire à la veille d'une période où la densité des investissements à prévoir prendra des proportions assez importantes. Nous serons probablement appelés à faire davantage appel à l'emprunt pour financer quelques grands projets. Cela ne devrait, à notre avis, pas être trop difficile à supporter à condition toutefois que le report des dépenses de la Confédération sur les cantons ne déborde pas trop sur les Communes.

6. Conclusion

Sur la base de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le présent préavis No 30/80
 lu le rapport de la Commission de gestion
 attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

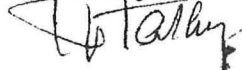
d é c i d e

- 1/ d'adopter les comptes de la Bourse Communale pour l'exercice 1979 telsqu'ils ont été présentés,
- 2/ d'en donner décharge au Boursier Communal avec remerciements de la Municipalité pour l'excellence de son travail et sa collaboration active,
- 3/ de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion au cours de l'exercice 1979,

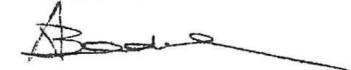
Ainsi délibéré en séances des 14 et 28 avril 1980 pour être soumis au Conseil Communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic


F. Mathey

Le secrétaire


A. Badel